

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 09/05/2023
et publié ou notifié
le 09/05/2023

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 05 mai 2023

Date de la convocation: 28/04/2023

Membres en exercice : 9

L'an deux mille vingt-trois et le cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 7

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Roland BURGRAF, Sofie AUBLIN, Chantal BESANÇON, Marie-France MURAT

Votants : 7

Pour : 7

Représentés :

Contre : 0

Excusés : Maude GUYOTOT

Abstentions : 0

Absents : Aymeric FOURRIER

Secrétaire de séance : Marie-France MURAT


Objet: Vente souffleur - 2023_33

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de l'achat d'un nouveau souffleur pour une valeur de 485 € chez ALABEURTHE à Chablis.

La société VERT-TIGE ELAGAGE souhaite acquérir l'ancien souffleur qui ne fonctionne plus pour un montant de 20 € (acheté en 1996 pour une valeur de 860.16€).

Le conseil, après en avoir délibéré à 7 pour, 0 contre et 0 abstention.

AUTORISE monsieur le Maire à céder l'ancien souffleur à la société VERT-TIGE ELAGAGE pour la somme de 20 €.

*La secrétaire de séance
Marie-France Murat*


Le Maire,
Olivier MURAT

